

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Le sénateur Blanc se penche sur le berceau des 'territoires zéro chômeur de longue durée'



**Jean-Baptiste Blanc**, sénateur de Vaucluse, vient d'intervenir sur la proposition de loi visant à étendre progressivement l'expérimentation du dispositif '[territoires zéro chômeur de longue durée](#)'. Dans ce cadre, il a notamment déposé 5 amendements élaborés conjointement avec Laurent Garcia, élu à Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

S'inquiétant de l'avenir au niveau national des [Territoires zéro chômeur de longue durée](#) (TZCLD), le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc est monté au créneau afin de tirer au clair l'avenir de ce dispositif dont l'expérimentation doit prendre fin le 31 décembre 2026. Pour ce dernier, les TZCLD « portent quelque chose d'essentiel et de prouvé ».

Ecrit par le 8 juillet 2026

« Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité. »

*Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« La preuve, je la trouve dans mon département, poursuit l'élu ce mardi 9 juin à la tribune du sénat afin de défendre ce dispositif visant à résorber le chômage endémique local. Dans le Pays d'Apt Luberon, en Vaucluse, l'Entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vaï](#) : 95 salariés issus de la privation durable d'emploi, 410 000€ de chiffre d'affaires en hausse de 47%, un résultat d'exploitation positif. Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité, quand on lui en donne les moyens. Mais ce même terrain m'a enseigné aussi que, sans une subvention exceptionnelle de 80 000€ accordée par la Communauté de communes début 2025, Zou Vaï était en danger. Ce n'est pas une anecdote, c'est la révélation d'une fragilité structurelle que la loi doit corriger. »

### [Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?](#)

C'est donc dans cette optique que le parlementaire vauclusien a travaillé avec Laurent Garcia, 4<sup>e</sup> adjoint de la commune de Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu localement par la [Communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) dans le cadre du TZCLD. Les deux ont ainsi rédigé 5 amendements afin de notamment pérenniser le fonctionnement de cette initiative de retour à l'emploi.

Ecrit par le 8 juillet 2026



Laurent Garcia, élu à Gargas et chef du projet Territoires zéro chômeur de longue durée dans le Luberon. Crédit : DR/Commune de Gargas

Ces textes proposent ainsi de préciser plusieurs angles morts : notifier l'engagement financier de l'Etat comme socle du financement du dispositif, tenir compte dans les financements des emplois nécessaires au fonctionnement, à l'encadrement et au développement des entreprises à but d'emploi mentionnées, prévoir des modalités de soutien à la formation des salariés, permettre la possibilité pour les EBE de répondre à des appels à projets, appels d'offres ou autres procédures de mise en concurrence ou bien encore favoriser le développement de partenariats avec les acteurs économiques du territoire y compris hors des locaux des entreprises à but d'emploi.

« On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »

*Jean-Baptiste Blanc*

Ecrit par le 8 juillet 2026

« Derrière chaque EBE qui tient debout, il y a des emplois que personne ne voit : des directeurs, des responsables de développement, des fonctions support. Ces emplois non conventionnés sont invisibles dans la loi et pourtant, sans eux, rien ne fonctionne », insiste le Jean-Baptiste Blanc qui poursuit : « « Comment se développer quand on ne peut répondre à un appel à projets sans risquer un contentieux ? interroge. Comment progresser quand la formation des salariés reste hors du cadre conventionnel pour les EBE de plus de 50 salariés ? Comment coopérer avec le tissu économique local quand le droit du travail leur refuse de prester au sein des entreprises locales qui en ont besoin ? On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »

Aujourd'hui en France, outre [Zou Vaï](#) dans le Vaucluse, 92 Entreprises à but d'emploi regroupant plus de 3 800 salariés sont directement concernées par le maintien des TZCLD.

L.G.

---

## Gilles Ripert réélu président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Ce jeudi 16 mars, [Gilles Ripert](#), maire de Caseneuve, a été réélu président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Il est à la tête de l'intercommunalité depuis 2014.**

À la suite des élections municipales, c'est au tour des élections communautaires d'avoir lieu. Ce jeudi 16 mars, les conseillers communautaires de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon ont voté. C'est donc Gilles Ripert, maire de Caseneuve depuis 18 ans et président de l'intercommunalité depuis 2014, qui a été réélu, avec 38 voix sur 48. 10 vice-présidents et 16 membres du bureau communautaire ont également été élus.

**Le président et ses vice-présidents :**

Président - Gilles Ripert (Caseneuve)

Vice-président - Jean Aillaud (Apt)

Vice-président - Lucien Aubert (Joucas)

Vice-président - Christian Bellot (Saint-Saturnin-lès-Apt)

Vice-présidente - Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon)

Vice-présidente - Christine Florent (Goult)

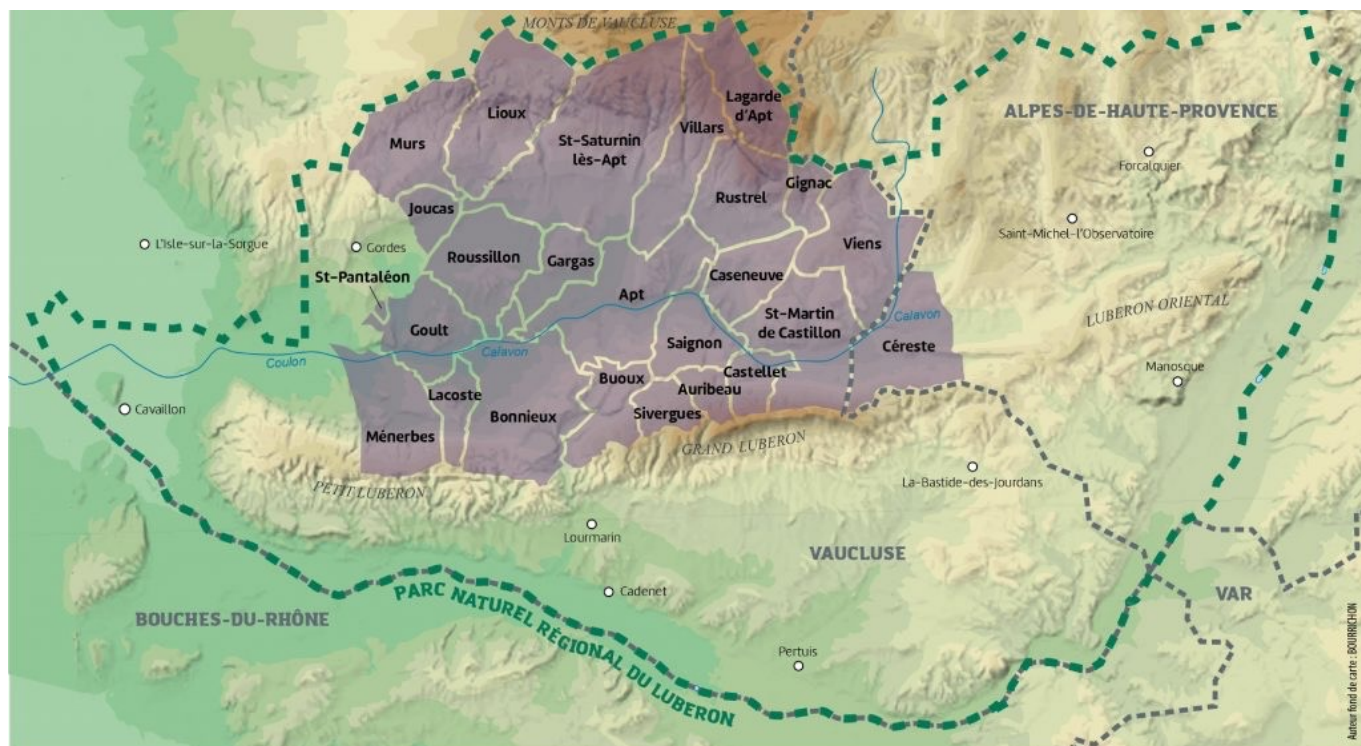
Vice-président - Patrick Merle (Ménerbes)

Vice-président - Pascal Ragot (Bonnieux)

Ecrit par le 8 juillet 2026

Vice-président - Frédéric Sacco (Apt)  
Vice-présidente - Dominique Santoni (Apt)  
Vice-président - Patrick Siaud (Gargas)

Ce sont 25 communes et plus de 28 000 habitants qui composent le Pays d'Apt Luberon. La Communauté de communes est dotée de diverses compétences comme : l'aménagement de l'espace, la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement, ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



©Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

## Le Pays d'Apt et le Sud Luberon s'allient pour l'environnement avec le projet ClimAgri

Ecrit par le 8 juillet 2026



La [Communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) et la [Communauté territoriale du Sud Luberon](#) (Cotelub), accompagnées de la [Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [Bio de Provence](#), ont décidé d'établir un travail collaboratif et de développer leur Plan Climat 'Air Énergie Territorial' avec le projet 'ClimAgri'. Ce dernier va leur permettre de réaliser une étude pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie, le stockage du carbone ou encore la production alimentaire du secteur agricole au sein des deux territoires.

Financé à 70% (39 145€) par l'[Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie](#) (Ademe) et à 30% par les deux intercommunalités, ce dispositif a plusieurs objectifs : encourager les agriculteurs à mettre en place des pratiques favorables au stockage du carbone, développer l'agroécologie et les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi produire une agriculture de qualité et renforcer l'autonomie alimentaire des territoires.

V.A.

## Le Pays d'Apt et Lucisol s'allient pour développer la méthanisation



**La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la société aptésienne spécialisée dans le développement de l'énergie solaire Lucisol ont chacune un projet de méthanisation, un processus biologique de dégradation des matières organiques. Les deux entités ont donc décidé de joindre leurs forces pour mener à bien leur projet.**

C'est dans les locaux du pôle intercommunal de services aux entreprises [Cap Luberon](#) que la [CCPAL](#) et [Lucisol](#) viennent de signer une convention de partenariat pour une stratégie locale concertée de développement de la méthanisation.

Avec l'adoption de son Plan climat énergie territorial en 2020, la CCPAL souhaite développer la filière biogaz. Pour ce faire, la mise en place d'une unité de méthanisation sur son territoire est à l'étude. Un pré-diagnostic a permis d'identifier 43 000 tonnes de déchets organiques qui pourraient faire l'objet de ce processus afin de produire du biogaz qui servira ensuite à alimenter la station de Gaz naturel pour

Ecrit par le 8 juillet 2026

véhicules (GNV) de l'intercommunalité. De l'engrais naturel sera également produit à partir de ces déchets organiques pour développer une agriculture durable.

Lucisol, quant à elle, traitera 1200 tonnes de déchets organiques par an dans le but de produire de l'électricité et de la chaleur utilisables pour des cultures sous serres et un réseau de chaleur.



De gauche à droite : Marie Montagard (chargée de mission énergie de la CCPAL), Frédéric Sacco (vice-président de la CCPAL délégué au développement durable), Gilles Ripert (président de la CCPAL), Roger Fernandez (président de Lucisol), Mireille Dumeste et Pierre Chemet (sociétaires de Lucisol).

V.A.

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Pays d'Apt-Luberon : un Cap pour les services aux entreprises



Après 20 mois de travaux, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) vient d'ouvrir 'Cap Luberon'. Situé à l'entrée ouest d'Apt en lien avec la zone industrielle des Bourguignons et le parc d'activités économiques de Perréal, ce pôle intercommunal de services aux entreprises a vocation à devenir un 'tiers lieu' évolutif mixant à la fois un espace de coworking/télétravail, un centre de services, d'hébergement et de domiciliation, un centre de ressources et un lieu d'animation.

L'ensemble s'étend sur 937,10 m<sup>2</sup> et comprend notamment un espace de coworking (150 m<sup>2</sup>), 13 bureaux à la location (240 m<sup>2</sup>) accessibles 24h/24, 2 ateliers relais (150 m<sup>2</sup>), 2 salles de réunions (d'une

Ecrit par le 8 juillet 2026

de capacité de 40 et 25 personnes), un espace détente et café, 2 espaces cuisine ainsi qu'un coin 'loungé'. Conçu pour faciliter la mise en réseau et les démarches professionnelles de ses locataires, le lieu regroupe de nombreux partenaires économiques tels qu'Initiative Terres de Vaucluse, l'ANPEP (Association pour la promotion de l'éducation permanente), l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique), la Maison de l'emploi ainsi que des permanences de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et d'artisanat et des formations Pôle emploi.

Pour l'intercommunalité, l'opération représente un investissement de 1,5 M€ dont une participation de l'Etat de près de 450 000 € via différents dispositifs (DETR, DSIL, contrat de ruralité, FNADT) ainsi du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (200 000 €) et du programme européen Leader-Gal Luberon (28 430,20 €).

**Cap Luberon. 472 Traverse de Roumanille. Apt. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jusqu'à 16h30 le vendredi. 04 90 04 49 70.**